

COUPURES DE PRESSE Lausanne CitéS / 14 janvier 2010

Urbanisme

Réaménagement de la place Saint-François : une alternative au tunnel est possible

tribus'
ARCHITECTURE



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-FRANÇOIS

Une alternative au tunnel est possible...



PHILIPPE KOTTELAT DR

Enjeu urbanistique et économique d'importance, le PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) est appelé à dessiner l'avenir d'une région qui devrait accueillir 40'000 habitants supplémentaires dans les années à venir et offrir 30'000 nouveaux emplois. Chaque nouveau projet qui lui est lié sus-

cite donc une foison d'annonces et de prises de positions qui génèrent un large débat. Nouvel enjeu: le réaménagement de la place St.-François. En octobre dernier, la direction des Travaux de la Ville de Lausanne annonçait qu'elle étudiait la possibilité de construire un tunnel routier sous la place St.-François, s'étendant de l'avenir du Théâtre à la Vigie. But de l'opération: désengorger la place de son trafic automobile pour faire face à l'augmentation des transports publics prévus en 2012 et y générer un vaste espace piétonnier en surface. Coût estimé: entre 50 et 80 millions de

francs. Par le biais d'un postulat déposé devant le Conseil communal lausannois et d'une interpellation déposée, elle, devant le Grand Conseil, trois élues socialistes, soutenues par des représentants d'«A gauche toute!» et des Verts, entendent proposer une solution alternative. A savoir, la création d'un tunnel «en profondeur nulle» qui aurait les mêmes vertus que le projet initial puisqu'il permettrait le passage de véhicules, mais avec un tas d'inconvénients en moins. «De nombreux spécialistes craignent qu'un tunnel, par un effet d'aspirateur, ne génère une augmentation

significative du trafic de transit, explique la conseillère communale Florence Germond. Les quartiers proches d'une telle infrastructure risquent d'en souffrir». Autres arguments avancés: les entrées et les sorties du tunnel seront appelées à gérer les inévitables conflits entre transports individuels motorisés et transports en commun que l'on cherche justement à éviter sur la place. «Cela sans tenir compte du fait que ce projet de tunnel n'obtiendra aucun financement de Berne, car il n'a pas été déposé avant la fin de 2007 comme l'exige la Confédération», souligne pour sa

part la conseillère communale Solange Peters. Au yeux des deux élues, comme à ceux de la députée Valérie Schwaar, il apparaît donc nécessaire d'étudier également un projet de type «tunnel de profondeur nulle» avant de prendre une quelconque décision, ceci d'autant plus que ses aménagements «sont réalisables à des coûts modestes» et que, si la mise en place de cette variante devait d'une quelconque manière avoir un impact négatif sur l'attractivité ou l'accessibilité de la Ville, la variante tunnel pourrait ensuite, en toute connaissance de cause être envisagée. ■